

Meilleurs vœux pour l'année 2012



www.mairieaumetz.com

**Aumetz
de A à Z**



*Aumetz
de A à Z*

JOURNAL
MUNICIPAL
D'INFORMATION

JANVIER 2012 N° 150



SOMMAIRE

• Sommaire, édito, Agenda du Maire.....	3
• Conseil municipal	4-5
• Vie municipale	6-7
• Calendrier 2012	8
• Travaux	9
• Vie associative	10-12
• Manifestations	13
• Etat civil	14
• Tribunes	15



AGENDA DU MAIRE

OCTOBRE

- 03 Bureau municipal
- 05 Réunion des travaux municipaux
- 06 Réunion de Chantier - Permanence municipale
Présentation des nouveaux gendarmes d'Aumetz
- 07 Commission de sécurité de la salle Polyvalente
- 08 Présentation de la Salle Polyvalente aux associations locales
- 09 Bal des Vendanges de l'A.T.S.O.
- 10 Bureau municipal
Réunion de travail de l'équipe municipale
- 15 Bourse aux Livres de la Médiathèque municipale Saint-Exupéry
- 16 Atelier de Calligraphie de la Médiathèque municipale Saint-Exupéry
Concert d'Automne de l'Harmonie d'Aumetz (Aumetz)
- 17 Bureau municipal
- 18 Permanence municipale
- 20 Noces d'Or et de Diamant du CCAS
- 22 Cérémonies de Jumelage de l'Association Génération Country
- 24 Réunion SIVOM sur la Taxe d'assainissement
Bureau municipal
- 28 Conseil municipal
- 31 Permanence municipale

Cher(e) s Aumessoises et Aumessois,

les débuts d'années et périodes de vœux se prêtent toujours à une rétrospective de l'année précédente. Mais je ne le ferai pas comme j'ai pu le faire il y a un an ! J'aurai l'impression de me répéter inlassablement.

Cependant l'on peut, plutôt que de citer des événements, affaires ou autres faits, la caractériser par quelques mots.

Pour moi, cela en sera deux biens précis : Crise et Révolte !

Cette année 2011 fut celle de la crise qui perdure, mais également celle des peuples qui bougent !!

Que ce soit le printemps des peuples arabes, les résistances des indignés de part le monde ou le réveil des invisibles de France ou d'ailleurs...

Soyons clair, le monde change, le monde bouge ; vite, très vite...parfois trop vite et pas forcément dans le sens que nous souhaiterions....

Que pouvons-nous faire individuellement et collectivement ?

Rien ne se fera sans nous, cependant si nous ne réagissons pas, beaucoup de choses pourraient se faire contre nous...

Sans état d'âme et sans concessions, je souhaite en tant que premier magistrat de votre

commune, que vous vous exprimiez. L'année 2012 est électorale en France, puisque que vont avoir lieu les élections présidentielles et législatives très bientôt.

Je vous demande d'aller voter et surtout de bien réfléchir avant d'y aller. Votez selon votre cœur, selon vos envies et l'avenir que vous souhaitez pour vous-même et vos proches !!!

Ne succombez pas au bipartisme officiel, ne choisissez pas le rejet de l'autre mais l'amour de votre prochain, comparez les différents programmes, discutez-en famille avec vos amis, prenez la parole et saisissez la petite miette que l'on vous laisse.

Votez et faites voter, absolument, vous risqueriez de le regretter amèrement plus tard.

Je tiens à vous exprimer mes meilleurs vœux 2012 à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, au nom de mon équipe et moi-même toujours à vos côtés.

**GILLES
DESTREMONT,
MAIRE D'AUMETZ**



NOVEMBRE

- 7 Réunion de chantier (Maison de l'Enfance)
- 8 Réunion des Travaux municipaux
- 9 Permanence municipale - Présentation des Travaux rue des Trois Moutiers, rue de Hollande et rue Marechal Foch
- 10 Réunion avec l'Inspectrice de l'Education Nationale d'Hayange - Réunion Architecte du Lotissement du carreau de la Mine 3 - Réception de l'ONAC
- 11 Cérémonies du 11 Novembre (Aumetz et Mont Saint Martin)
- 14 Rencontre E.P.F.L. - Réunion de chantier (Maison de l'Enfance) - Bureau municipal
- 18 Réunion de Chantier (Poste et Mairie)
Réunion avec l'Ecole Primaire (Marie Curie)
- 18 Réunion Architecte du Lotissement du carreau de la Mine 3
Réunion Régie de Salle Polyvalente
Réception pré-manifestation de l'U.S.A. Football
- 19 Repas Moules Frites de l'U.S.A. Football (Aumetz)
- 20 Cérémonies de la Sainte Cécile de l'Harmonie d'Aumetz (Aumetz)
- 21 Réunion de chantier (Maison de l'Enfance & Mairie)
Bureau municipal
- 22 Réception de Travaux (Salle Polyvalente)
- 23 Réunion PLU - Réunion Zone Commerciale
- 24 Réunion avec l'Ecole Maternelle (Paul Verlaine)
SIVOM du canton de Fontoy
- 25 Réunion de direction du Multi-Accueil
Réception des Invités Slovènes du Jumelage
- 26 & 27 Cérémonies officielles du trentième anniversaire du Jumelage Aumetz-Idrija
- 28 Réunion de chantier (Maison de l'Enfance & Mairie)
- 29 Réunion avec Sapeurs-Pompiers (Aumetz)
- 30 Réunion avec Gendarmerie d'Aumetz
Réunion de chantier (Rue des Trois Moutiers)

DÉCEMBRE

- 2 Téléthon avec participation des écoles
Saint Nicolas municipal
- 3 Cérémonies de la Sainte-barbe du C.S.P. d'Audun le Tiche
Cérémonies de la Sainte Barbe des Pompiers (Aumetz)
- 4 Assemblée Générale du Club des Epargnants Saint-Martin - Assemblée Générale de l'U.S. Pétaque Aumetz
Cérémonies de la Sainte Barbe des Mineurs (Aumetz)
- 5 Réunion de chantier (Maison de l'Enfance & Mairie)
Commémoration officielle de la fin de la Guerre d'Algérie (Aumetz) - Bureau municipal
- 7 Réunion de chantier (Rue des Trois Moutiers)
- 8 Rdv Sous-préfet
- 9 Conseil municipal
- 10 Tournoi de Poker au Profit du Téléthon (Aumetz)
- 12 Bureau municipal
- 13 Confection des colis de Noël du C.C.A.S.
- 14 Remise des colis de Noël du C.C.A.S.
- 15 Signature du contrat de prêt Alpha-Santé (Maison de retraite d'Ottange) - Goûter de Noël des Anciens
Permanence municipale
- 16 Rencontre du Capitaine de Gendarmerie
Rdv Rotary-Club - Réunion Eclairage Public (Aumetz)
- 16 Ouverture annuelle «Chez Yvette»
- 19 Rdv Travaux - Rdv bureau d'étude - Bureau municipal
- 20 Noël de l'I.M.E. (Aumetz)
Conseil Communautaire (Villerupt)
- 22 Permanence municipale

Responsable de la publication : _____ Mr le Maire GILLES DESTREMONT
Rédaction : _____ Mr Maurice LAURENT - Adjoint délégué à la communication
Impression : _____ Mr André KOGOVSEK - Chargé de communication Municipal
Média Plus Communication

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 2011

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESTREMONT Gilles, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. DESTREMONT Gilles, Maire - M. BOURGUIGNON Nicolas - Mme CRAPANZANO Laurence - Mme HUMBERT Bernadette - M. LAURENT Maurice - Mme LEBRUN Marie - Mme OMODEI Arlette - M. PARENT Guy - Mme REYTER Bruna - M. REYTER Jean-Michel - Mme SPANIOL Paola - M. WEILER André

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme CHARY Marie-Paule à Mme CRAPANZANO - M. MAUJOL François à M. PARENT Guy - M. PITUELLO Henri à M. REYTER Jean-Michel - Mme RENNIE Madeleine à M. WEILER André

ABSENTS : M. CHARY Bertrand - M. COGNOLI Jean-Baptiste - M. NERI Eric - Mme LEBRUN a été élue Secrétaire de séance.

12 PRESENTS - 4 PROCURATIONS = 16 VOTANTS
Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 17 juin 2011.

INFORMATION SUR L'UTILISATION DES DÉLÉGATIONS DONNÉES À MONSIEUR LE MAIRE :

- Décision n° 2011/58 : Signature de contrats de travaux pour la réhabilitation de la Salle Polyvalente
- Décision n° 2011/59 : Signature d'un contrat de travaux pour l'accès PMR au multi-accueil
- Décision n° 2011/60 : Signature d'une convention de maîtrise d'œuvre avec CMO pour l'aménagement du lotissement «Carreau de la Mine 3» et l'assainissement des rues Emile Zola, des Trois Moutiers et de la Hollande
- Décision n° 2011-61 : Signature du contrat de réservation d'une exposition culturelle et artisanale à la médiathèque
- Décision n° 2011-62 : Signature d'un contrat de travaux avec Maisons Bois Lorraine pour la construction d'une scène en ossature bois à la salle polyvalente d'Aumetz
- Décision n° 2011-63 : Acceptation d'une indemnité de sinistre pour le garde-corps à l'entrée du multi-accueil
- Décision n° 2011-64 : Signature d'un contrat de travaux avec LP Prestations pour l'équipement électrique de la salle polyvalente à Aumetz
- Décision n° 2011-65 : Signature de contrats de travaux (avenants) pour la salle polyvalente
- Décision n° 2011/78 : Signature d'un contrat de travaux avec MP PRESTATIONS pour l'installation de désenfumage, des blocs secours et divers autres équipements de sécurité à la Salle Polyvalente.
- Décision n° 2011/79 : signature des contrats de prestations d'exploitation et/ou débardage de bois façonnés avec la société Gaylor JOTTER pour l'année 2011/2012.
- Décision n° 2011-80 : signature d'un contrat de travaux avec EUROVIA LORRAINE pour la réhabilitation du parking et de la voirie de la Maison de l'Enfance.
- Décision n° 2011-81 : signature MAPA maîtrise d'œuvre avec ACCUS ORIENTIS pour la réhabilitation de l'Hôtel de Ville
- Décision n° 2011-82 : signature MAPA contrat de travaux avec SAVIA SARL pour l'assainissement et l'aménagement de voirie rues de la Hollande, des trois Moutiers et Emile Zola
- Décision n° 2011-83 : signature MAPA maîtrise d'œuvre avec ACCUS ORIENTIS pour la réhabilitation de l'Hôtel de Ville

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

• **N° 2011/66** - A L'UNANIMITE
CONSIDÉRANT le projet d'aménagement de la forêt communale, établi et présenté par l'Office National des Forêts pour la période 2012 à 2031
APPROUVE ce projet.

• **N° 2011/67** - A L'UNANIMITE
CONSIDÉRANT l'achat de 3 liseuses électroniques à la médiathèque d'Aumetz,
CONSIDÉRANT la proposition de charte de prêt proposée par la responsable de la médiathèque,
APPROUVE la charte ci-annexée.

• **N° 2011/68** - Portant délibération de garantie modificative (garantie d'emprunt) sur le prêt complémentaire pris par Alpha Santé auprès du Crédit Foncier de France, suite à une erreur matérielle intervenue dans la partie 2 de la délibération du Conseil municipal d'Aumetz n° 2011-18 du 20/04/2011 (taux Euribor 3 mois à la place de 12 mois).

A L'UNANIMITE

DIT que les caractéristiques du prêt complémentaire à contracter auprès du Crédit Foncier de France sont les suivantes :

• **MONTANT :** 1.000.000 €uros

• **DURÉE :** Durée totale : 37 ans composée de :

- une période de mobilisation des fonds d'une durée maximale de 2 ans
- une période de consolidation des fonds d'une durée de 35 ans (dont 35 ans d'amortissement)

• **TAUX D'INTÉRÊT :**

Période de mobilisation des fonds :

Taux d'intérêt révisable trimestriellement égal à un taux de base (Euribor 3 mois) arrondi au 1/100ème de point supérieur majoré d'une partie fixe de 1.16 %

Les sommes prêtées porteront intérêts à un taux égal au taux de base choisi parmi les taux de base mentionnés ci-dessous arrondi au 1/100ème de point supérieur majoré d'une partie fixe également indiquée ci-dessous

Charges à périodicité trimestrielle pendant toute la durée du prêt

• GARANTIES

- caution solidaire de

La commune de Ottange à concurrence de 50 %

- caution solidaire de

La commune de Angevillers à concurrence de 5,90 %

- caution solidaire de

La commune de Aumetz à concurrence de 12,40 %

- caution solidaire de

La commune de Boulange à concurrence de 11,60 %

- caution solidaire de

La commune de Havange à concurrence de 3,90 %

- caution solidaire de

La commune de Rochonvillers à concurrence de 2,70 %

- caution solidaire de

La commune de Tressange à concurrence de 13,50 %

Ces sept cautions étant cumulatives pour garantir la totalité du prêt complémentaire

• La Commune de Aumetz renonce, par suite, à opposer au Crédit Foncier de France l'exception de discussion des biens du débiteur principal et toutes autres exceptions dilatoires et prend l'engagement de payer de ses deniers, à première réquisition du Crédit Foncier de France, toute somme due au titre de cet emprunt, en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnité de remboursement anticipé et autres accessoires ainsi que tous frais et impôts qui, pour un motif quelconque, n'auraient pas été acquittés par l'Organisme Emprunteur ci-dessus désigné à l'échéance exacte.

• **LE CONSEIL MUNICIPAL D'AUMETZ** autorise, en conséquence, son représentant à signer le contrat accordant la garantie de : La Commune de Aumetz à l'Organisme Emprunteur en application de la présente délibération.

• N° 2011/69

CONSIDÉRANT le rapport retraçant l'activité du Syndicat Intercommunal pour l'étude et la réalisation de projets d'implantations de structures universitaires dans l'agglomération thionvilloise pour l'exercice 2010,

CONSIDÉRANT que ce rapport présente l'activité du Syndicat pour 2010 et comporte en pièces jointes la balance générale des dépenses et des recettes extraite du compte administratif 2010 du Syndicat,

A L'UNANIMITE

APPROUVE le rapport d'activités 2010

• N° 2011/70

CONSIDÉRANT le rapport retraçant l'activité l'annuelle du SEAFF pour l'année 2010,

CONSIDÉRANT que ce rapport présente l'activité du Syndicat pour 2010 et comporte en pièces jointes les comptes administratifs 2010 «sections Eau et Assainissement»,

A L'UNANIMITE

APPROUVE le rapport d'activités 2010 du SEAFF.

• N° 2011/71 - À L'UNANIMITE

APPROUVE le versement d'une subvention de démarrage de 200 € à l'amicale des anciens

sapeurs-pompiers d'Aumetz.

DIT que cette somme est inscrite au budget 2011 au compte 6574 chapitre 65.

• **N° 2011/72** - A 15 voix Pour et 1 voix d'Abstention (Mme CHARY)

DIT qu'en dépense, l'article 1641 au chapitre 16, est abondé d'un montant de 1.000€.

DIT qu'en dépenses, l'article 2031 (frais d'études) au chapitre 20, est diminué d'un montant de 1.000€.

• **N° 2011/73** - Portant :

acceptation des crédits dont la commune bénéficiera pour la création de passages sécurisés à divers endroits de la Commune engagement à prendre en charge la gestion de ces équipements

A L'UNANIMITE

S'ENGAGE à utiliser les crédits dont la commune bénéficiera au titre des amendes de police, pour l'opération : création de passages surélevés à divers endroits de la commune et notamment : aux abords des écoles, du multi-accueil, de la salle polyvalente.

DIT qu'un crédit de 43 774 € TTC (36.600 € HT) est inscrit au budget 2011, nécessaire au financement de cet aménagement.

S'ENGAGE à prendre ultérieurement en charge la gestion de ces équipements.

• **N° 2011/74** - Portant incorporation dans le domaine public des voies et réseaux du lotissement «Carreau de la Mine 2»

VU l'enquête publique s'est déroulée du 28 juin au 12 juillet 2011 inclus sur le projet d'incorporation dans le domaine public communal des voies et réseaux du lotissement «Carreau de la Mine 2».

CONSIDÉRANT qu'aucune remarque n'a été émise au cours de l'enquête publique,

CONSIDÉRANT que cette voirie doit par nature, être intégrée dans le domaine public,

Aucune remarque n'ayant été formulée, le Maire propose d'incorporer pour 1€, dans le domaine public communal, les voies et les réseaux du lotissement «Carreau de la Mine 2» constitué par les parcelles suivantes :

Section 3 : parcelle n° 837 dénommée rue André

Tridant de 22a 23ca de sol voirie et parking.

Section 3 : parcelle n° 853 dénommée rue du

chevalement de 12a 57ca de sol voirie.

Une servitude assainissement traverse le

lotissement entre les maisons sises sur les parcelles 847 - 848 - 831 et 832.

La réception des travaux de ce lotissement a été

prononcée le 8 juin 2009.

La Commune a en sa possession les différents

rapports d'inspection ainsi que les plans de

récolement et le D.I.U.O.

A L'UNANIMITE

DECIDE d'incorporer pour 1€, dans le domaine public communal, les voies et les réseaux du

lotissement «Carreau de la Mine 2» constitué par les

parcelles suivantes :

- Section 3 : parcelle n° 837 dénommée rue André

Tridant de 22a 23ca de sol voirie et parking.

- Section 3 : parcelle n° 853 dénommée rue du

chevalement de 12a 57ca de sol voirie.

- Une servitude assainissement traverse le

lotissement entre les maisons sises sur les

parcelles 847 - 848 - 831 et 832.

• N° 2011/75

Sollicitant auprès du Conseil Régional une subvention sur le Fonds de Soutien aux

Communes Minières pour la création de passages

surélevés à divers endroits de la Commune et

notamment aux abords des écoles et du multi-

accueil.

CONSIDÉRANT la volonté des élus d'Aumetz de

sécuriser certains sites de la Commune en

réduisant la vitesse de la circulation routière par

l'installation de 6 passages surélevés (ralentisseurs

trapézoïdaux) pour un montant HT de 36.600 € (6

x 6.100 €), soit 43.773,60 € TTC, comprenant :

6 passages prévus :

- 1 Rue Paul Verlaine (école maternelle)

- 1 Rue du Cimetière (école primaire)

- 1 Route d'Audun-le-Tiche (multi-accueil)

- 1 Rue d'Ottange (sortie du collège)

- 1 Rue du Maréchal Joffre (derrière église - à côté

rue de la Hollande)

- 1 Rue Saint Léger de Montbrillais (relie l'arrière du

Collège, le gymnase, la salle polyvalente et les services techniques)

A L'UNANIMITE

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du CONSEIL REGIONAL au titre du Fonds de Soutien aux Communes Minières pour la création de 6 ralentisseurs trapézoïdaux.

INDIQUE le plan de financement prévisionnel suivant :

Montant prévisionnel HT des travaux :	36 600,00 €
Subvention Conseil Régional 50 % :	18 300,00 €
Part communale (environ 50 %) :	18 300,00 €

• N°2011/76

CONSIDERANT le projet de réhabilitation de la Salle Polyvalente d'Aumetz pour un montant prévisionnel estimé à 343.200 €,

CONSIDERANT les sujétions imprévues en cours de chantier, les travaux supplémentaires de mise aux normes sécurité incendie et électrique, ainsi que les travaux supplémentaires de toiture qu'il est urgent de réaliser,

CONSIDERANT le coût HT que cela engendre : 70.601,23 €, ce qui ramène le coût total HT du projet à 413.801,23 €,

A L'UNANIMITE

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du CONSEIL REGIONAL au titre du Fonds de Soutien aux Communes Minières pour les travaux supplémentaires de la Salle Polyvalente.

INDIQUE le plan de financement suivant :

Montant HT des travaux :	413 801,23 €
Subvention FEDER :	39.567,77 €
Subvention Conseil Régional (fonds de soutien) :	70.000,00 €
Subvention Conseil Général (PACTE 57) :	201.082,00 €
Part communale (environ 25 %) :	103.151,46 €

• N°2011/77 - A L'UNANIMITE

AUTORISE la prise en charge des divers frais (transport, cours et entrées) liés à l'activité «piscine» pour les enfants de l'école élémentaire, pour l'année scolaire 2011/2012.

• N°2011/84 -

CONSIDERANT la nécessité d'inscrire au budget les subventions à venir de la Région et du Conseil Général (au titre du fonds de soutien aux communes minières et au titre des amendes de police) pour les opérations supplémentaires sur la salle polyvalente et pour la création de passage surélevés,

CONSIDERANT les écritures en dépenses et en recettes et la nécessité d'équilibrer le budget,

Sur proposition de Monsieur LAURENT Maurice, Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

AUTORISE les inscriptions en dépenses et en recettes telles qu'indiquées ci-après :	
Comptes dépenses :	
2313	113.774 €
Comptes recettes :	
1322	70.000 €
1641	14.124 €
10223	370 €
1332	10.980 €
1322	18.300 €

DIT que la section d'investissement est équilibrée en dépenses et en recettes pour un montant de 2.411.376,73 €.

Questions diverses :

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 20h30. Dossier complet à consulter en Mairie.

SÉANCE DU 09 DÉCEMBRE 2011

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur DESTREMONT Gilles, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. DESTREMONT Gilles, Maire - M. BOURGUIGNON Nicolas - Mme CRAPANZANO Laurence - Mme HUMBERT Bernadette - M. LAURENT Maurice - Mme LEBRUN Marie - Mme OMODEI Arlette - M. PARENT Guy - Mme RENNIE Madeleine - Mme REYTER Bruna - Mme SPANIOL Paola - M. WEILER André

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR : Mme CHARY Marie-Paule à Mme CRAPANZANO Laurence - M. PITUELLO Henri à Mme RENNIE Madeleine - M. REYTER Jean-Michel à M. DESTREMONT Gilles -

ABSENTS : M. CHARY Bertrand - M. COGNOLI Jean-Baptiste - M. MAUJOL François - M. NERI Eric - Mme OMODEI a été élu(e) Secrétaire de séance.

12 PRESENTS - 3 PROCURATIONS = 15 VOTANTS

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 28 octobre 2011.

INFORMATION sur l'utilisation des délégations données à Monsieur le Maire : Néant

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

• N°2011/85 - A 14 Voix POUR et 1 Voix d'ABSTENTION (Mme CHARY)

DIT qu'en dépenses, l'article 64168 (contrats aidés) au chapitre 012, est abondé d'un montant de 4.300 € et que l'article 6615 (intérêts des comptes courants) est abondé d'un montant de 1.300 €. DIT qu'en dépenses, l'article 60613 (chauffage) au chapitre 011 est diminué d'un montant de 4.300 € et que l'article 6535 (formation) est diminué d'un montant de 1.300 €.

• N° 2011/86 - A L'UNANIMITE

DECIDE de demander le concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 sur toute la durée du mandat.

D'ACCORDER cette indemnité de conseil au taux de 100% chaque année.

DIT que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 précité et sera attribuée à : Monsieur ENGLER François (1er janvier au 2 mai), Mme GEYER Patricia (3 mai au 1er septembre) et à M. BLUM Daniel (2 septembre au 31 décembre 2011), Receveurs de la Commune sur l'année 2011. DIT que les cotisations CSG, RDS et Solidarité seront déduites avant versement.

• N°2011/87 - A L'UNANIMITE

DECIDE la création d'un poste d'auxiliaire de puériculture de 1ère classe titulaire.

• N°2011/88 - A L'UNANIMITE

PROPOSE les personnes suivantes pour faire partie de la commission communale des impôts directs :

TITULAIRES : Mme RENNIE Madeleine, Mme CRAPANZANO Laurence
SUPPLÉANTS : M. DESTREMONT Gilles, Mme LEBRUN Marie
EXTERIEUR : M. LEDIG Christian (Boulangère)

• N°2011/89 - A L'UNANIMITE

AUTORISE le Maire à signer le bail de location à intervenir avec Mademoiselle RENAULD Annette pour l'ouverture d'un salon de coiffure dénommé «IMAGIN'HAIR», dans les locaux sis au 3 rue Raymond Poincaré à Aumetz.

DIT que la location se fera par le biais d'un bail commercial de neuf ans prenant effet à compter du 1er janvier 2012, si toutes les conditions prévues au contrat sont réunies à cette date.

DIT que le montant du loyer mensuel sera de 800 €, les impôts et charges étant réglés directement par le bailleur. Le loyer sera réglé chaque mois.

DIT que le bailleur remboursera les ordures ménagères lui incombant.

• N°2011/90 - À L'UNANIMITE

DEMANDE le maintien des formations offertes par l'Université de Metz au travers de son département de lettres classiques de l'U.F.R. Lettres et langues, et notamment les cours de latin et de grec.

EXIGE la conservation d'une université de proximité, pleinement pluridisciplinaire, de manière à ne désavantager aucun étudiant.

RECLAME la mise en place d'une table ronde avec tous les acteurs de la vie universitaire afin que chacun puisse exprimer leurs points de vue, en prenant en considération les attentes estudiantines.

• N°2011/91 - À L'UNANIMITE

SOLLICITE l'attribution au taux maximum de subventions au titre de la D.E.T.R. pour l'année 2012, pour financer les opérations suivantes :

1) RÉNOVATION DES LOCAUX SANITAIRES ENFANTS À L'ÉCOLE MATERNELLE PAUL VERLAINE

APPROUVE le plan de financement suivant :

MONTANT PRÉVISIONNEL HT DES TRAVAUX :
40 000,00 €

Subvention DETR au maximum 35 % = 14 000,00 €
 Part communale 65 % =26 000,00 €

2) CONSTRUCTION D'UN PRÉAU POUR JEUX EXTÉRIEURS À LA MAISON DE L'ENFANCE

APPROUVE le plan de financement suivant :

MONTANT PRÉVISIONNEL HT DES TRAVAUX :
50 000,00 €

Subvention DETR
 au maximum 35 % :7 500,00 €
 Part communale 65 % :32 500,00 €

3) INSTALLATION D'UN ÉCLAIRAGE ET D'UNE RÉGIE POUR LA SCÈNE À LA SALLE POLYVALENTE

APPROUVE le plan de financement suivant :

MONTANT PRÉVISIONNEL HT DES TRAVAUX :
30 000,00 €

Subvention DETR
 au maximum 35 %10 500,00 €
 Part communale 65 %19 500,00 €

- DONNE au Maire pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.
 A 15 voix Pour et 1 voix d'Abstention (Mme CHARY)

DIT qu'en dépense, l'article 1641 au chapitre 16, est abondé d'un montant de 1.000€.

DIT qu'en dépenses, l'article 2031 (frais d'études) au chapitre 20, est diminué d'un montant de 1.000€.

• N°2011/92 - À L'UNANIMITE

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de subvention à intervenir avec la CAF pour l'achat de mobilier au multi-accueil «les Chrysalides», ainsi que tous documents liés à cette prestation.

• N°2011/93 - A L'UNANIMITE

AUTORISE l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement sur l'exercice 2012 dans la limite de 25 % des crédits ouverts sur l'exercice 2011, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette,

Sur le budget M14 :

Chapitre 2011 924,94 €
 Chapitre 2153 634,00 €
 Chapitre 23275 704,78 €

Sur le budget M4 :

Chapitre 2386 249,47 €

DIT que les crédits correspondants seront inscrits aux budgets primitifs 2012.

Questions diverses :

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est close à 20 h 30 M. le Maire invite l'assemblée à un de l'amitié pour la fin d'année. Dossier complet à consulter en Mairie.

BRIOCHES DE L'AMITIÉ

SAMEDI 8 OCTOBRE 2011

Cette année encore, la Municipalité, le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Social) les Associations locales et les bénévoles proposaient aux habitants d'Aumetz les « brioches de l'Amitié » au profit de l'enfance inadaptée.

La somme de 968,24€ a été versée à l'A.P.E.I. de Thionville. L'ensemble des sommes récoltées servira à la construction d'un nouveau Centre d'Aide par le Travail (C.A.T.)

Merci à tous les bénévoles, peu nombreux cette fois, et aussi à tous les habitants pour leur générosité.

FOYER DES « ANCIENS »

Le mois d'octobre signifie reprise des activités au Foyer «des anciens».

Chaque jeudi à partir de 14 heures, un goûter est offert gracieusement par la Municipalité à tous les retraités (e) quelque soit leur âge.

Il suffit de franchir le seuil, Régine vous accueillera et les amis présents dans la salle vous feront bien vite penser «pourquoi aije tardé à venir au foyer».

Le mot «ancien» est plutôt respectueux, jovial, convivial, amical – tous ces superlatifs nous les retrouvons le jeudi au foyer municipal - rue St Gorgon.

NOCES D'OR

Les nocés d'Or et de Diamants ont également été fêtés un jeudi. La salle du Foyer tant trop «exiguë», c'est donc la salle polyvalente rénovée qui a accueilli nos récipiendaires pour un après-midi «apprécié».

Au cours du repas, une «cérémonie de mariage» a eu lieu où chaque couple présent a prononcé à nouveau le OUI, devant Arlette OMODEI, Adjointe au Maire, qui a su trouver pour chacun d'entre eux des souvenirs précis les concernant.

Cadeaux et fleurs ont été remis par les élus présents, alors que les membres du CCAS et les bénévoles, œuvraient pour servir non seulement le repas, mais pour découper ce magnifique gâteau d'anniversaire... en chanson... la chorale du 3^{ème} âge interprétait... «pour vos 50 ans».

Magnifique journée où étaient présents pour les Noces de Diamant : M. et Mme DODU et M. et Mme COLJA.

Pour les Noces d'Or : M. et Mme THIES, M. et Mme PROCH, M. et Mme MAGADA, M. et Mme DRISSI, M. et Mme CANGINI.

Encore meilleurs Vœux à toutes et tous

GOÛTER DE NOËL

Ce goûter de Noël, qui a lieu chaque année

dans la grande salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, est mis en place par les membres du CCAS et permet à toutes les personnes de 65 ans et plus, de venir passer un après-midi de fête, où danses et chants sont prévus, ainsi que bûches et café. Le père Noël a eu une pensée agréable pour chaque convive, avec une petite douceur pour «atténuer»...les soucis.

L'annonce des numéros de la tombola est toujours très écoutée et les petits lots gratuits égayent notre après-midi émaillée souvent par de la nostalgie. Mais le plaisir réel de se retrouver pour un après-midi convivial et festif l'emporte toujours.

Merci à vous toutes et tous d'y avoir participé

Bonnes fêtes de Noël
Bonne santé à tous
Meilleurs vœux pour la nouvelle année.

COLIS DE NOËL



Cette année encore, la volonté municipale a permis de maintenir les colis de Noël pour les personnes de 65 ans et plus. Toute l'équipe CCAS s'est mobilisée pour confectionner ces 330 colis avec l'espoir que chacun trouvera un peu de

«douceur» par cette pensée de Noël, sans oublier nos «anciens», pensionnaires en maison de retraite, ou nos aumesses hospitalisés, et toutes nos personnes en difficultés, pour qui, bien souvent, un regard complaisant est parfois un réconfort.



PROJET CITOYEN DE DEMAIN, ECOLE PRIMAIRE MARIE CURIE «SOUTENU ET ACCOMPAGNÉ PAR LA MUNICIPALITÉ»

A l'heure où l'on observe de plus en plus de violence et où l'on observe une dégradation croissante de la planète, nous nous sommes posé la question : Que faire, nous enseignants, dans le cadre de notre rôle pour améliorer les choses ? Après de longues discussions, nous avons décidé de monter un projet commun, un projet citoyen.

Nous avons décidé de monter un projet parallèle, c'est à dire un projet commun à l'école, mais aussi d'apporter des notions et d'organiser des actions spécifiques à nos classes.

Les principales actions que nous voulons mettre en place sont :
- Respect de soi et des autres.
- Respect des biens et du matériel.
- Connaître son passé pour un avenir meilleur.
- Vivre avec sa ville.
- Découvrir les institutions de la République Française.
- Protéger l'environnement

En accompagnement du projet, la municipalité envisage en fin d'année scolaire 2012 : de mettre en place, pour les élèves de 8 à 16 ans (du C.E à la 3^{ème}), le conseil municipal des jeunes afin d'être à l'écoute des envies et des attentes de la jeunesse d'AUMETZ.



JUMELAGE

L'année 2011 marque la signature du trentième anniversaire de la charte de jumelage entre AUMETZ et IDRIJA (Slovénie) et cet anniversaire a été fêté le 26 novembre à Aumetz, en présence :

D'une délégation slovène composée de M. SEVER Bojan, maire de la ville d'IDRIJA, de Tomaz VENCELJ, président de la communauté d'IDRIJA, des anciens présidents de la communauté, des membres actifs de la communauté, de l'ancien maire, Peter LAPAJNE signataire du jumelage, accompagné de Marjan BERICIC, membre de conseil, acteur du jumelage, de trois peintres dont l'ancienne directrice de l'Ecole Primaire d'Idrija.

Les cérémonies ont commencé devant le monument aux Morts, par un dépôt de gerbes par les deux communes, tandis que l'Harmonie et l'ATSO interprétaient les Hymnes nationaux des deux pays.

En défilé jusqu'à la salle de spectacles, le Maire, Gilles DESTREMONT et son conseil municipal, ont accueilli outre la délégation slovène, Monsieur le consul Olivier DAJIC qui représentait l'Ambassadeur de France en Slovénie, les responsables des associations locales, et les hébergeants



Gilles DESTREMONT a rappelé les origines du jumelage et n'a pas manqué de parler de ce début de 20^{ème} siècle où de nombreux mineurs slovènes sont venus travailler dans nos mines de fer. La corporation minière étant particulièrement soudée, les slovènes ont créé une association en 1926 afin de maintenir les traditions de leurs pays.



Cette association ATSO a contribué à renforcer les liens d'amitié qui se sont noués entre les deux communes d'AUMETZ et d'IDIRJA, et le 8 novembre 1981, une charte de jumelage a été signée par Tullio CARRARO et Peter LAPAJNE, respectivement premiers magistrats des deux communes.

Depuis ces trente années, André WEILER a pris la succession et a maintenu et fait perdurer ces échanges qui n'ont cessé de s'élargir tout au long de ces années, grâce à la volonté de nombreux aumetzois et du monde associatif, culturel et sportif.

Le maire d'IDIRJA, Bojan SEVER n'a pas manqué de confirmer l'importance de ces liens d'amitié et de solidarité qui unissent nos deux communes et tout comme Gilles DESTREMONT, il insiste sur la nécessité de transmettre cet esprit aux nouvelles générations. Tomaz VENCELJ souligne que le maintien et le développement des échanges seront un gage d'amitié toujours plus fort.

Le renouvellement de cette charte de jumelage a donc été signé en présence de cette nombreuse assistance qui a applaudi avec émotion ces moments de serments renouvelés.



Echanges de cadeaux, mini concert par L'Harmonie et l'ATSO, danses de Génération Country, devant un parterre de plus de quinze associations locales ; le verre de l'Amitié avait cette signification d'un échange qui se poursuivra encore longtemps.

Sympathique cérémonie où tous les participants ont pu admirer les œuvres de nos peintres slovènes et de notre Club de peinture « Terre de Sienna » qui s'était mobilisé pour une mise en place superbe de tous ces tableaux.



SAINTE BARBE

Chez les Sapeurs Pompiers également la Ste Barbe se doit d'être fêtée, car le courage, le dévouement, la volonté, le bénévolat des hommes du feu, ne peuvent qu'être honorés.

Monsieur le Maire, Gilles DESTREMONT a eu le privilège de décorer – TAGLIAFERRI Jean-Pierre et WAHNAM Michel, pour respectivement 35 et 25 ans de présence au Corps des Sapeurs Pompiers.

La jeunesse a été mise à l'honneur également pour leur participation actuelle et à venir.



La tradition est maintenue dans notre localité car la Ste Barbe est un symbole fort pour notre corporation minière qui bien que vieillissante tient à se souvenir et à remémorer ce dur combat que les mineurs ont mené tout au long de leur vie et qui ont contribué à la richesse de notre pays.

Propos forts que Monsieur le Maire a tenu à souligner lors de son allocution à l'«apéro» où la tradition a été respectée jusqu'au «bout»... knack et pain... pour nos «gueules jaunes». La section syndicale, en collaboration avec la municipalité, avait invité tous ses adhérents à cette cérémonie emplie de recueillement et de constats amers concernant le régime minier.

MULTI ACCUEIL LES CHRYSALIDES

Après des vacances bien méritées, l'équipe du multi accueil a retrouvé les enfants de la crèche et du périscolaire.

La crèche propose des activités diverses selon les saisons et l'inspiration des animatrices. Des rendez vous réguliers sont fixés les mardis avec un atelier de psychomotricité où les enfants découvrent les capacités de leur corps (ils escaladent, ils rampent, ils sautent etc...).



Les jeudis sont consacrés aux ateliers goût. Mireille concocte de bons petits plats qu'elle réalise généralement avec les enfants. Ils ajoutent et mélangent les ingrédients, ils décorent des petits gâteaux, mais surtout ils se régaler de crêpes, soupe de potiron, de cakes salés et sucrés, et d'autres mets très appréciés.



Un jeudi dans le mois, Mireille la conteuse, vient leur rendre visite pour leur faire découvrir son univers merveilleux des livres.

Tous les jours, des activités manuelles sont proposées par les animatrices qui font preuve de beaucoup



d'imagination pour satisfaire les besoins des enfants. Le Saint Nicolas et le Père Noël ont également rendu visite aux enfants et leur ont remis des chocolats.



Pour les fêtes de Noël, plusieurs arbres ont été décorés grâce aux réalisations des petits loulous de la crèche et du périscolaire.

TÉLÉTHON DES ÉCOLES

Depuis de nombreuses années, le téléthon organisé par la municipalité, conjointement avec l'école primaire «Marie CURIE», remporte un vif succès.



C'est sous le préau de l'école que se sont retrouvés les enfants ainsi que les coureurs du circuit pédestre Moselle-Nord du téléthon de Fameck, pour cette journée du téléthon.

Mr DESTREMONT Gilles Maire d'AUMETZ en présence de :

Mr PASSION Daniel, responsable du téléthon secteur Fameck, Mme CECCARELLI Jeanne, représentant l'école primaire, Mme REYTER Bruna, représentant les élus,

a tenu à remercier les associations, le C.C.A.S pour leurs dons, ainsi que les mamans qui ont confectionné les gâteaux vendus le matin.



Comme chaque année, la municipalité honore la venue de St Nicolas.



Sous l'œil complice de Mr Gilles DESTREMONT et de Mme Bruna REYTER, soutenu par les Sapeurs Pompiers, Saint-Nicolas a distribué sans compter, avec sa gentillesse légendaire, des friandises tout au long de l'après-midi à : l'école maternelle, l'école primaire Marie CURIE, l'IME et le multi-accueil "Les Chrysalides".

En fin de journée, les enfants ont pu remplir leurs poches avec enthousiasme, lors de la distribution de bonbons, et ils attendent avec impatience le rendez-vous que leur a donné St Nicolas l'an prochain...

TOURNOI DE POKER DU TÉLÉTHON ORGANISÉ PAR LE C.C.A.S



Pour la 3^{ème} année, ce sont des joueurs très motivés qui se sont affrontés sur le tapis vert le samedi 10 septembre sous l'arbitrage de Mr Gilles DESTREMONT.

Un grand merci aux organisateurs ainsi qu'à la générosité des participants qui ont fait preuve d'un état d'esprit exemplaire et solidaire.

Les dons seront reversés au profit du téléthon et c'est avec joie que les finalistes ont reçu leurs lots, tard dans la nuit !!!





JANVIER

Samedi	07	A.G. - C.L.C.C.H.	Temple
Dimanche	08	Befana de l'A.F.F.I.	Salle Po
Vendredi	13	Vœux du Maire	Mairie
Dimanche	15	Théâtre du C. des F.	Salle Po
Vendredi	20	Galette - O.N.A.C.	Temple
Dimanche	22	A.G. - A.T.S.O.	Mairie
Dimanche	29	A.G. - COUNTRY	Salle Po

FÉVRIER

Dimanche	05	A.G. - HARMONIE	Foyer municipal
Vendredi	10	Carnaval de l'A.P.E.	Salle Po
Dimanche	12	LOTO du C.C.A.S.	Salle Po
Lundi	20	Centre aéré (du 20 au 24)	Maison de l'enfance
Vendredi	24	Nouveaux arrivants 2011	Mairie
Dimanche	26	A.G. - O.N.A.C.	Mairie

MARS

Vendredi	2	A.G. - C.C.M.	Salle Po
Dimanche	11	Choucroute de l'HARMONIE	Salle Po
Samedi	17	Poker du BASKET	Salle Po
Vendredi	23	Nouveaux berceaux 2011	Mairie
Samedi	24	C.C.F.D. (enfants)	Salle Po

AVRIL

Dimanche	01	Après-midi - COUNTRY	Salle Po
Samedi	14	Salon de la Création du C. des F.	Salle Po
Dimanche	15	Salon de la création du C. des F.	Salle Po
Lundi	16	Centre aéré (du 16 au 20)	Maison de l'enfance
Samedi	21	Concert L.G.Z.	Salle Po
Dimanche	22	Elections présidentielles 1 ^{er} tour	Mairie
Dimanche	29	Concert de l'A.T.S.O.	Salle Po
Lundi	30	Cérémonies du 1 ^{er} Mai	Mairie

MAI

Dimanche	06	Marche du club «GYM et MARCHE»	Salle Po
Dimanche	06	Élections présidentielles, 2 ^{ème} tour	Mairie
Mardi	08	Cérémonies de l'Armistice	Mairie
Samedi	12	Soirée Spaghettis de l'A.F.F.I.	Salle Po
Jeudi	17	Cérémonies officielles de Jumelage et jeux intervillages (du 17 au 20)	Saint Léger de Montbrillais (Vienne)
Dimanche	27	Challenge FOOT de l'U.S. Foot	Stade et Salle Po

JUIN

Vendredi	01	Journée citoyenne des enfants	Salle Po
Samedi	02	Fête des Mère Municipalité	Salle Po
Lund	04	Inauguration des insolivres 2012	Médiathèque
Samedi	09	Tournoi FOOT Filles de l'U.S. Foot	Stade
Dimanche	10	Elections législatives 1 ^{er} tour	Mairie
Dimanche	10	Brocante du C. des F.	Temple et rues
Vendredi	15	Clôture des insolivres 2012	
Dimanche	17	Kermesse de l'A.P.E.	Salle Po
Dimanche	17	Élections législatives 2 ^{ème} tour	Mairie
Mardi	19	Cloture des activités : Association du 3 ^{ème} âge	
Jeudi	21	Fête de la Musique	Place de la Mairie et Temple
Samedi	23	Aperitif 35 ans - club «GYM et MARCHE»	Mairie
Dimanche	24	Danse - P'tites Nanas	Salle Po
Dimanche	24	Tournoi - SCRABBLE	Mairie
Lundi	25	Danse - COUNTRY	Salle Po
Vendredi	29	A.G. - club «GYM et MARCHE»	Mairie
Samedi	30	Feux de la St Jean de l'U.S. Foot	Stade

JUILLET

Mercredi	04	Centre aéré (du 9 juillet au 3 août)	Maison de l'enfance
Vendredi	06	A.G. - U.S. Foot	Mairie
Samedi	14	Kermesse populaire	Place de la Mairie et Temple

AOÛT

Dimanche	05	Journée plein air «Pic-nic» de l' A.T.S.O.	PO ou Salle Po
Dimanche	12	Challenge Gorisek de l'U.S. Foot	Stade
Mercredi	15	Challenge Gorisek de l'U.S. Foot	Stade
Samedi	25	Vide-Greniers de l'U.S. Foot	Place de la Mairie

SEPTEMBRE

Mardi	04	Reprise des activités : association du 3 ^{ème} âge	
Vendredi	07	Soirée - Bénévoles	Salle Po
Dimanche	09	Marche Populaire	Salle Po
Vendredi	14	Réception des enseignants et parents d'élèves	Mairie
Dimanche	16	Journée Retrouvailles de l'A.F.F.I.	Salle Po
Samedi	29	Festivités pour les 90 ans de l'HARMONIE	Salle Po

OCTOBRE

Jeudi	04	Reprise des goûters des anciens	Foyer municipal
Dimanche	07	Fête des Vendanges de l'A.T.S.O.	Salle Po
Jeudi	18	Noces d'Or - C.C.A.S.	Salle Po
Samedi	20	Soirée dansante COUNTRY	Salle Po
Samedi	27	Concert L.G.Z.	Salle Po
Lundi	29	Centre Aéré (du 29 au 31)	Maison de l'enfance

NOVEMBRE

Dimanche	04	Repas de l'U.S.PETANQUE	Salle Po
Lundi	05	Centre aéré (le 5 et 6)	Maison de l'enfance
Dimanche	11	Repas de l' O.N.A.C.	Salle Po
Dimanche	11	Cérémonies officielles de l'armistice	Mairie
Samedi	17	Soirée Moules-Frites de l'U.S. Foot	Salle Po
Dimanche	18	Ste Cécile - HARMONIE	Mairie et Temple
Dimanche	25	Bourse aux Jouets du C. des F.	Salle Po

DÉCEMBRE

Samedi	01	Cérémonies officielles de la Sainte Barbe	Mairie
Samedi	01	Repas de l'A.A.S.P.	Salle Po
Mercredi	05	Hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie	Mairie
Vendredi	07	Téléthon des écoles - St Nicolas des Écoles	Ecoles
Dimanche	09	St Nicolas de l' A.T.S.O.	Salle Po
Mercredi	12	Colis des Anciens - C.C.A.S.	Temple
Jeudi	13	Goûter des Anciens - C.C.A.S.	Mairie
Samedi	15	Poker du téléthon - C.C.A.S.	Temple
Mardi	18	Goûter de l'A.P.E.	Salle Po

MAISON DE L'ENFANCE

Après avoir terminé l'agencement intérieur pour pouvoir recevoir rapidement les enfants, il restait trois tranches de travaux :

- La toiture réalisée par l'entreprise C.C.L (Charpente Couverture Lorraine) pour un montant de57041,43€ TTC.



- Le ravalement de façade réalisé par l'entreprise BRUNORI pour un montant de 28677,69€ TTC.

- Le parking et voiries, travaux en cours, par l'entreprise EUROVIA Lorraine pour un montant de 80877,74 € TTC.



Avec le plan de financement suivant :

- CAF57270€ (pour le ravalement, toiture, meubles)
- Amendes de Police11620€ (pour les passages sécurisés)
- DETR 201021035€ (pour le ravalement et parking)

La rue Verlaine qui longe l'immeuble a été refaite entièrement.

La rue d'Audun-le-Tiche sera aménagée d'un plateau surélevé face à l'entrée du multi-accueil pour limiter la vitesse des véhicules.

Le parking contiendra une quinzaine de places et l'espace vert sera ombragé les jours de canicule, grâce aux arbres qui ont été préservés.

SALLE DES CÉRÉMONIES

Le plancher du 1^{er} étage de la Mairie a été complètement poncé et vitrifié.



La Municipalité peut ainsi recevoir avec dignité le public lors des différentes cérémonies dans une salle entièrement restaurée.



SALLE POLYVALENTE

HISTORIQUE

AUMETZ, cité minière depuis la nuit des temps. L'exploitation des minières à ciel ouvert remonte à l'époque gallo-romaine. L'exploitation de la mine en sous-sol débute en 1898 par le creusement du puits. Elle se poursuivra jusqu'en 1983, date de la fermeture définitive du puits BASSOMPIERRE. La salle de sport des mines a été construite en 1950 pour la pratique du basketball et des activités sportives du centre d'apprentissage. Elle a été rachetée en l'état par la commune d'AUMETZ en 1974 et n'a subi depuis, que des travaux d'entretien.

NATURE DU PROJET

Faire de cette ancienne salle des sports, une véritable salle polyvalente à caractères culturels. Pour ce faire, la municipalité avait prévu une réalisation en deux tranches.

La première était articulée de la manière suivante :

- BILAN ÉNERGÉTIQUE ET THERMIQUE DU BÂTIMENT
- GROS ŒUVRE
- RÉFECTION TOTALE DE LA TOITURE
- CRÉATION D'UN FAUX PLAFOND SUSPENDU ET ISOLÉ
- ISOLATION EXTÉRIEURE
- DÉCORATION INTÉRIEURE
- CHANGEMENT DU SOL
- SANITAIRES

La seconde tranche était l'extension de la salle permettant de faire une scène complète avec annexes, vestiaires, régie et direction.

Les travaux prévus étant principalement des travaux de réhabilitation, il y a eu beaucoup de «mauvaises surprises» au fur et à mesure de l'avancée des travaux, ceux-ci engendrant des surcoûts.

Par ailleurs, la salle polyvalente étant un ERP de 3^{ème} catégorie, des travaux électriques de mises aux normes, non prévus au marché initial, ont dû avoir lieu dans l'urgence afin que le contrôle technique électrique soit favorable pour une telle salle d'activités.

De la même façon, il s'est avéré que les travaux de toiture n'étaient pas suffisants par rapport au prévisionnel, et qu'il conviendrait aussi de poser des ventilations et de prévoir des travaux de couverture zinguerie sur la partie du toit d'une annexe.

Une demande de subvention supplémentaire a donc été faite au Conseil Régional afin de résorber le coût des travaux pour la commune.



MONTANT DES TRAVAUX

Le montant estimatif initial des travaux s'élevait à 343.200 €.

AVEC LE PLAN DE FINANCEMENT SUIVANT :

- **ADEME**
Bilan énergétique1 500 €
- **CONSEIL RÉGIONAL**
Economie énergie1 500 €
- **CONSEIL GÉNÉRAL**
SACR201 082 €
- FEDER39 568 €

APRÈS TRAVAUX :

- Montant définitif des travaux HT384 395,11 €
- Montant définitif des travaux TTC459 736,55 €

- **SUBVENTION SUPPLÉMENTAIRE**
- REGION (Fonds de Soutien aux Communes Minières)70 602,00 €

- Récupération FCTVA (15,482 %)71 176,41 €

- Auto financement définitif AUMETZ TTC77 308,34 €

La Salle Polyvalente est au final une très belle opération qui ravit les usagers (associations et particuliers).

(crédit photo R.L)





A. T. S. O.

ACTIVITÉ CHORALE :

Un petit rappel en arrière... en 2007, la tournée du chœur hommes dans l'Ain, en 2009, la tournée des 2 chœurs au Grand Festival de Gerzat en Auvergne parmi lesquels était présent le chœur hommes du Cercle dacquois de Dax et où instantanément s'est créé un lien très fort d'amitié avec une promesse de se revoir. Et c'est en 2011, fort et fier de sa 40^{ème} année d'existence que le chœur hommes de l'A. T. S. O. a accepté l'invitation et s'est déplacé du 30/09 au 3/10 pour participer au 8^{ème} Festival Entrevoix à Dax en compagnie de leurs chers amis chanteurs dacquois à la cathédrale de Dax. "Et la magie a opéré" (d'après l'article du journal de Dax/Sud-Landes). Devant plus de 600 personnes sous le charme, le chœur slovène d'Aumetz, appelé aussi "les amis lorrains", a donné un festival de mélodies interprétées avec le cœur. Des louanges ! des compliments ! suivis d'un bis grandiose avec la réunion du Cercle choral dacquois et les chanteurs de l'Est pour une "Strada Ferrata" entraînante.



Le chœur hommes n'en est pas resté là et a enchanté un public connaisseur et nombreux à : Verviers en Belgique le 29 octobre Villerupt le 3 novembre dans le cadre du Festival du Film italien Moutiers le 17 novembre au cours de la soirée Beaujolais avec le thème "Moutiers se raconte" Idrija du 18 au 21 novembre pour les 15 ans du chœur hommes de la chorale d'Idrija Aumetz le 26 novembre pour le 30^{ème} anniversaire de la signature du jumelage entre Aumetz et Idrija (hymne slovène au monument aux morts et animation au cours de la soirée à la salle polyvalente) pour terminer par une prestation le 3 décembre à Luxembourg-ville sur la Place d'armes à l'occasion du grand marché de Noël.

FÊTE DES VENDANGES :

La Salle polyvalente s'est refaite une beauté pour le bal (article du Républicain Lorrain sur Aumetz) Et oui ! l'A. T. S. O., pour son bal des vendanges du 9 octobre, a inauguré la nouvelle salle qui change de catégorie et devient Salle de spectacles. Plus de grappe géante au plafond, plus de fils avec les sachets de raisins suspendus en travers de la salle, plus de panneaux décoratifs accrochés aux murs... mais une salle transformée, lumineuse, sonorisée, au parquet neuf. Nous avons dû changer nos habitudes et notre décoration, mais la cueillette des raisins a eu lieu tout de même. Chacun ou chacune a pu cueillir son raisin sous l'œil des gardiens. D'heureux gagnants ont remporté des lots à la tombola. 150 personnes étaient présentes pour s'amuser et danser au rythme de Dédé Musette devenu notre ami de la

fête des vendanges. Le repas a été très apprécié et comme ces dernières années, une bonne et chaleureuse ambiance a régné, et au fil des ans, les invités se retrouvent, se lient d'amitié et prennent rendez-vous pour l'année suivante.

Encore un bon cru 2011, préparez les tonneaux pour 2012 !



RÉCEPTION DES REPRÉSENTANTS D'IDRIJA AU LOCAL DE L'A. T. S. O. :

Nous avons reçu avec beaucoup de plaisir et de cœur nos amis slovènes dimanche 27 novembre à notre Local autour d'un verre de l'amitié. Cette rencontre très cordiale et conviviale entre la Municipalité, représentants d'Idrija, auteurs du jumelage et les hébergents a ravivé bien des souvenirs et à la demande d'Idrija, nous avons observé un instant de silence en mémoire de ceux qui nous ont quittés.

FÊTE FAMILIALE DE SAINT-NICOLAS :

Près de 120 personnes ont accueilli ce dimanche 11 décembre Saint-Nicolas avec sa hotte sur le dos remplie de friandises pour les enfants et de cadeaux pour les anciens et les malades dans l'impossibilité de se déplacer. Les enfants présents ont entouré Saint-Nicolas. Certains lui ont chanté de belles chansons, d'autres lui ont raconté une histoire ou présenté des dessins et... aussi d'autres enfants qui ont eu un peu peur de ce grand Monsieur à la barbe blanche.

Autour d'un bon repas servi par les bénévoles, les membres et amis ont passé une très bonne journée dans une ambiance familiale. Les choristes présents ont donné une petite prestation avec quelques chants de Noël, suivie dans le courant de l'après-midi d'airs mélodieux joués à l'accordéon et à la guitare. Il ne faut pas oublier la rituelle tombola riche de ses nombreux lots qui a fait beaucoup d'heureux. A la tombée de la nuit, tout le monde s'est quitté après le goûter copieux arrosé de chocolat chaud en se souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année et en se donnant rendez-vous, pour certains, à l'Assemblée générale fixée le 22 janvier 2012.



MANIFESTATIONS POUR 2012 :

quelques dates à retenir pour le 1^{er} semestre

22 JANVIER : Assemblée générale à la Mairie d'Aumetz

21 AVRIL : 15^{ème} rencontre des chorales slovènes européennes qui aura lieu à Freymin-Merlebach – un bus sera mis à disposition pour les accompagnateurs

29 AVRIL : Concert à Aumetz (réception du Cercle choral dacquois).

L'A. T. S. O. présente et adresse tous ses meilleurs vœux et souhaits de fin d'année à la Municipalité et ses Représentants, Aux Associations locales et à tous les Aumessois et Aumessoises.

BONNE ANNEE ET BONNE SANTE A TOUS ET A TOUTES !

Pour Le Comité, Stanislas Ricci

Association AMOMFERLOR

(Mémoire ouvrière des mines de fer de Lorraine)

Création du musée des mines de fer à Aumetz. En 1985, Mr Georges TARTARUGA et son équipe sollicitent l'association AMOMFERLOR, et ensemble décident de préserver le chevalement, les bâtiments et en faire un musée.

Sans cette décision, que serait devenue la mémoire des mines de fer de Lorraine ?



Gérard JOHANNES, son équipe de bénévoles ainsi que les guides, vous souhaitent un bonne et heureuse année.

Des nouvelles de l'AFFI

Festival du film italien

La Befana

Ce 7 novembre, la soirée pasta du festival du film italien a encore été un franc succès. Dans une salle rénovée et agréable, plus de 200 personnes sont venues goûter nos spaghettis. Merci à tous.

Fête de l'épiphanie

L'AFFI organise son traditionnel repas d'épiphanie le 7 janvier 2012. Vous pourrez vous retrouver ce dimanche, dans une ambiance chaleureuse, autour d'un bon repas. Une animation viendra divertir les enfants. En fin d'après midi, la Befana viendra récompenser les enfants et les seniors de l'association. Nous souhaitons à tous les Aumessois et Aumessoises une excellente année 2012.

Le comité de l'AFFI

Association du 3^{ème} âge

Après-midi conviviale à l'association du 3^{ème} âge lors du goûter de Noël en présence de M. le Maire Gilles DESTREMONT.



Club Lorrain du Cheval et Courses Hippiques

Vous avez ci-dessus 3 des plus grands champions que les courses aient connus :

• **OURASI** qui a gagné 4 fois le Prix d'Amérique. Ce record, à notre avis, ne sera jamais égalé. Il vit toujours près de Bayeux où nous sommes allés le voir, et aura 32 ans en mars 2012. Cheval de cœur du CLCCH (surtout du Président) ce champion aux 58 victoires malgré ses 3 millions d'euros engrangés fut délaissé car mauvais étalon. Sa chance a été de rencontrer un vrai homme de cheval, propriétaire du haras de Gruchy, où il vit une retraite dorée.

• **SEA-BIRD** - Le cheval de plat ayant le plus gros «rating», la plus grosse valeur jamais attribuée, soit 145, 8 courses, 7 victoires dont le fameux Arc de Triomphe 1965.

• **AL CAPONE** - Un demi-sang exemple de courage et longévité, 68 courses, 28 places, 25 victoires, 7 fois le prix la Haye-Jousselin long de 5500 m avec les très gros obstacles d'Auteuil, jamais tombé ; a pris sa retraite à 12 ans et a la chance rare d'en jouir car c'est souvent la boucherie qui les attend.

Pourquoi parler de ces champions dans un bulletin municipal ? Simplement pour vous donner une idée du CLCCH, l'amour du cheval passant avant le jeu même si cela forme un tout, vous expliquer que cet animal donne tout son cœur et ses forces pour le peu que l'on veuille bien le respecter, ce qui, de nos jours, n'est malheureusement plus les cas. On le prend pour une machine à sous que l'on jette après utilisation.

En cette année 2012 le CLCCH aura 14 ans dont 12 sous ma présidence. Il me semble que comme les retraités ci-dessus, il serait temps de passer la main, décision qui sera discutée lors de l'Assemblée Générale du 07/01 à la salle du Temple.

Le comité, les adhérents et moi-même unissons nos vœux pour que 2012 vous soit des plus agréable possible.

Le Président : T. C.
CLCCH : 0685889649 - 0382919076
lor57mo@live.fr



NOUVELLES du COMITÉ des FÊTES

Le Comité, à l'heure du bilan de l'année écoulée, ne peut que se féliciter de celle-ci et remercie vivement tous ses membres ainsi que les bénévoles des associations d'AUMETZ quant à leur participation lors des diverses manifestations 2011 : matinée théâtrale, expo peinture, vide-grenier et bourse aux jouets). Le Comité a également participé à la préparation et au bon déroulement de diverses festivités organisées par les associations de la commune et également lors de la Fête de la Musique et du 14 juillet.

Quant à l'année 2012, elle a débuté le 15 janvier par la traditionnelle Matinée Théâtrale ; cette année, il y a eu du changement par la venue d'une troupe belge. Le succès était au rendez-vous tant au niveau de leur prestation que de l'appréciation du public venu nombreux. Il était également lié à la rénovation de la «SALLE POLYVALENTE» devenue «SALLE des SPECTACLES». Nous avons surtout apprécié l'acoustique... entre autres...

LE SALON DE LA CREATIVITÉ sera la deuxième manifestation organisée par le Comité ; prévue le samedi 14 avril 2012 de 14h à 18h et dimanche 15 avril 2012 de 10h à 18h. Il est toujours à la recherche de «talents cachés» ne demandant qu'à s'exprimer publiquement ; comme il y a deux ans. **AVIS AUX AMATEURS...**

Dans la foulée des acquisitions de 2010, (nouvelles bâches et tireuse à bière), le Comité s'est fixé d'autres achats immédiats ; il s'agit d'une friteuse à gaz, de deux gaufriers, etc...

Il nous reste encore à vous informer de la tenue de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du COMITÉ des FÊTES qui se tiendra le mercredi 14 mars en Salle de la Mairie à 20 h ; les personnes intéressées par son fonctionnement et ses activités diverses seront les bienvenues.

Enfin le Comité des Fêtes d'AUMETZ réitère ses meilleurs vœux pour l'année 2012, bien sûr à tous ses membres ainsi qu'aux habitants d'AUMETZ...

Merci à tous, Le Comité

Jumelage Country52 Génération Country Aumetz

La finalisation de notre Jumelage avec Chaumont(52) s'est faite le 21 Octobre 2011, dans notre Commune. C'est sous l'œil attentif de Mr Le Maire que les représentantes des deux Clubs ont signé La Charte de l'Amitié.

Nous remercions les membres des Associations Aumessoises ainsi que nos Sponsors qui ont répondu présent lors de notre Pot de Bienvenue.



Le Dimanche, les plus courageux se donnaient rendez-vous à 10h30 au Musée des Mines qui nous a ouvert exceptionnellement ses portes pour une visite.

Génération Country Aumetz remercie la Municipalité, ainsi que Mme KONZLER, d'avoir permis à nos Amis de découvrir une partie de notre culture passée.

MANIFESTATION À VENIR :

Le 29 Janvier 2012 : Assemblée Générale
Le 1er Avril 2012 : Après-midi Country ouvert à tous
Le 20 Octobre 2012 : Bal annuel à partir de 20h.



Ce beau Week-end s'est terminé par un repas pris en Commun avec nos Amis de la Haute-Marne. C'est avec émotion que l'heure du départ a sonné, Mais un rendez-vous est déjà pris pour le Printemps.

Les Membres de Génération Country Aumetz vous souhaitent une Bonne et Heureuse Année 2012, remplie de Joie, Bonheur, Amour, Santé et Amitié.



Renseignements complémentaires auprès de Marinette ERCOLANI
au03.82.59.94.66
ou06.77.43.66.25
le blog <http://wakanda57.skyrock.com>

MARCHE POPULAIRE

Cette 17^{ème} édition de la marche populaire organisée conjointement avec le Club Gym et Marche et la Municipalité a été pour certains un baptême, non pas du feu mais de l'eau, car le ciel, après la pause-café-brioche a déversé sur les marcheurs toute l'eau du ciel, et c'est dégoulinant de pluie qu'ils sont arrivés à l'ancien foyer paroissial. Certains sont retournés chez eux pour se changer et pour d'autres, il a fallu trouver du change afin de ne pas rester dans les habits trempés et pouvoir apprécier le repas préparé par les membres du Club. Les grillades au barbecue ont été dévorées avec un appétit encore plus grand, car il ne restait plus grand-chose dans les plats.

Monsieur le Maire, Gilles Destremont, est venu saluer les marcheurs, en saluant leur courage pour affronter les éléments de la nature. Il a aussi expliqué que la salle polyvalente était en travaux, d'où le fait de se retrouver au foyer paroissial, et qu'elle deviendrait la future salle des spectacles.

La bonne humeur et la convivialité ont régné tout au long de cet après-midi, et au moins, l'année prochaine, on pourra dire : « tu te souviens de la flotte qui tombait ce jour-là !!! »



crédit photo : R.L

HARMONIE D'AUMETZ

Le comité, les musiciennes et musiciens de l'harmonie d'Aumetz vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2012. Que 2012 soit remplie pour chacun d'entre vous de joie, bonheur et surtout santé.

Nous vous remercions pour votre participation à nos différentes manifestations pour l'année écoulée.

L'année 2012 sera une grande année pour notre harmonie car nous fêtons notre 90^{ème} anniversaire. De belles festivités en vue avec la venue le 29 septembre 2012 de l'harmonie d'Iđrija (Slovénie). Un grand concert prévu pour fêter l'événement.

Les prochaines dates connues de l'harmonie sont :

5 FÉVRIER	assemblée générale
11 MARS	matinée au stade de la ville animée par les troubadours bavarois (réservez déjà cette date sur vos agendas)
25 MARS	concert à Entringe
30 AVRIL	cérémonie officielle
08 MAI	cérémonie officielle
21 JUIN	fête de la musique
1 JUILLET	concert à Gommelange
14 JUILLET	cérémonie officielle
30 SEPTEMBRE	concert anniversaire salle polyvalente
11 NOVEMBRE	cérémonie officielle
18 NOVEMBRE	Ste Cécile

Notre harmonie est ouverte à tout le monde n'hésitez pas à venir nous écouter lors de nos répétitions tous les vendredis soirs 20h salle de musique foyer St Gorgon dernier étage.

Bonne et heureuse année
Pour le comité, Spaniol Paola



L'ASSOCIATION LES GARDIENS DU ZOO

organise un concert le samedi 21 avril 2012 à la salle polyvalente d'Aumetz, à l'occasion de la sortie du CD 2 titres du groupe Vach'2 ZoO.

Des préventes (2 places + 1 CD pour 10 euros) seront disponibles dès le mois de mars dans les différents points de vente.

Pour tout renseignement,

contacter le 06 99 36 64 12 ou le 06 07 06 75 25.

Musicalement,
LGZ.



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Tennis-Club d'Aumetz

En présence de Madame Omodei Arlette, adjointe au maire d'Aumetz, et sous la présidence de Monsieur Poignonnet René, le mercredi 14 décembre 2011, s'est tenue l'Assemblée Générale du Tennis Club d'Aumetz.

Le comité suivant a été élu :

Président :Poignonnet René
Vice-président :Moquay François
Secrétaire :Moquay François
Trésorier :Boulter Daniel
Assesseurs : Larbre Isabelle, Clausse Nathalie, Cantoreggi Renaud.

M. Boulter a présenté le bilan financier : un compte rendu très clair qui montre la bonne santé financière du club.

Un aperçu de l'évolution des effectifs montre une légère diminution chez les adultes, un maintien chez les jeunes. L'école de tennis compte 32 élèves qui suivent les cours le samedi après-midi au gymnase municipal ou, l'été sur le cours extérieur. Il est à noter que de nombreuses personnes ne prennent une licence que l'été pour profiter du cours extérieur.

Le club aligne deux équipes seniors (l'une féminine, l'autre masculine) qui participent à trois championnats. Il compte en 2011 intégrer les jeunes dans ces équipes.

Les résultats sont honorables, l'équipe féminine se classant deuxième au championnat d'été. Cette année, les jeunes de 17 ans seront intégrés dans l'équipe masculine pour participer au championnat d'été et d'hiver.

Le président demande à la mairie d'envisager une réfection du cours extérieur assez rapidement car il ne sera bientôt plus utilisable. La Mairie prend note et l'Assemblée est close.

Le secrétaire : François Moquay

U.S. PETANQUE



S'il est vrai que le renouvellement tarde à venir, la jeunesse ayant manifestement d'autres préoccupations, notre club continue son bonhomme de chemin avec ses « anciens ».

Le championnat cette année a été plus difficile que prévu, mais nous avons sauvé notre place en Gr2 (sur 14).

Quel que soit le temps, nos amis boulistes assurent l'animation sur notre belle place du village. Il est dommage que celle-ci serve de dépôt, voir de piste de moto. Mais que faire contre certaines incivilités ? Il y a pourtant assez de place pour tout le monde si chacun respecte l'autre.

Le 04 décembre a eu lieu l'assemblée générale, la 1^{ère} depuis la reprise du comité actuel datant du 01/06/2010 ; une assemblée calme et sereine, une trésorerie saine, claire et détaillée laisse une marge de manœuvre importante pour assurer les frais et sorties annuelles du club. Il est prévu de contacter un club parisien pour une rencontre amicale qui serait suivie d'un séjour touristique dans la capitale, pas évident à mettre en œuvre, mais nous allons essayer. Un repas de fin d'année clôturera 2012. Un site internet existe désormais : www.petanque-aumetz.fr

Le dimanche 11 décembre, les licenciés et leurs épouses se sont vu offrir une place au Galaxie d'Amnéville pour la venue du fameux groupe Irlandais Lord Of The Dance. L'ambiance était telle que tous avaient, l'espace d'un instant, oublié les tendinites du joueur de boule (sourire).

En espérant que cet hiver nous offre des pauses suffisantes pour pratiquer notre loisir, sinon il nous restera la belote pour occuper nos après-midi dans un local des plus agréables.

Les formules et autres vœux habituels ne changeront rien à notre vie, sinon le plaisir de les recevoir. Acceptez donc les nôtres pour l'année qui s'annonce.

Bonne et Heureuse année 2012
P.O. le Comité - le Président : T.C.

Les licences 2012 sont à disposition au club tous les après midi - Tél : 0685889649 - 0382910453

Journée à TROYES pour les filles de l'US AUMETZ !



Les joueuses de l'US AUMETZ Football étaient présentes au stade de l'Aube à TROYES, le mercredi 26 Octobre 2011 à 20h, pour encourager les filles de l'équipe de France lors du match France-Israël.

Soirée festive et avec beaucoup d'émotions pour toutes nos joueuses...

Toute fille (de tout âge) souhaitant s'essayer à la pratique du Football est la bienvenue au club !

Pour plus de renseignements :
appeler Monsieur CIGALE Boris au 06 38 74 47 03

Élections présidentielles



Le 22 avril 2012 aura lieu le 1^{er} tour de l'élection présidentielle.

Le 6 mai le 2^{ème} tour de ces élections désignera notre nouveau Président de la République.

Voter est un acte civique.

Mr le Maire ainsi que la municipalité, encouragent fortement les citoyens d'Aumetz à venir s'exprimer en Mairie lors de ces 2 journées de suffrage.

Loto de la Saint Valentin Organisé par le C.C.A.S

Comme chaque année les membres du Centre Communal d'Action Sociale vous attendent nombreux, le Dimanche 12 février 2012, salle polyvalente à Aumetz.



Ouverture des portes à partir de 13h30

Début des jeux à 14h30

PLUS DE 70 LOTS EN JEUX

Nouveaux arrivants 2011



C'est dans une ambiance conviviale et détendue que Mr le Maire et la Municipalité recevront les personnes qui se sont domiciliées durant l'année 2011 à Aumetz, le vendredi 24 février 2012 à 19h00 en Mairie.

Depuis plusieurs années, en effet, cette manifestation permet aux nouveaux venus d'échanger, de se rencontrer et de prendre contact autour d'une petite présentation de la municipalité et d'un pot de l'amitié.

Bienvenue à tous les nouveaux Aumessoises et Aumessois.

Nouveaux berceaux 2011

Les félicitations de Mr le Maire et de la municipalité seront données le vendredi 23 mars 2012 à 19h00 en Mairie aux heureux parents des petits chérubins nés pendant l'année 2011, autour d'un pot de l'amitié.

Bienvenue à tous les nouveaux bambins...

MANIFESTATIONS AUMETZ À VENIR POUR LE TRIMESTRE

FÉVRIER

05 FÉVRIER :Assemblée générale de l'Harmonie d'Aumetz
10 FÉVRIER :Carnaval de l'A.P.E, salle polyvalente
12 FÉVRIER :Loto du C.C.A.S, salle polyvalente
DU 20 AU 24 FÉVRIER :Centre aéré, les amoureux en retard au carnaval
24 FÉVRIER :Réception des nouveaux arrivants 2011, Mairie
26 FÉVRIER :Assemblée générale de l'O.N.A.C, Mairie

MARS

02 MARS :Assemblée générale du Crédit Mutuel, salle polyvalente
11 MARS :Choucroute de l'harmonie, salle polyvalente
17 MARS :Soirée poker du basket club, salle polyvalente
23 MARS :Réception des nouveaux berceaux 2011, Mairie
24 MARS :Rassemblement des enfants C.C.F.D, salle polyvalente

AVRIL

La commune participe au nettoyage de l'environnement avec les écoles.

01 AVRIL :Après-midi Génération country, salle polyvalente
14-15 AVRIL :Le comité des fêtes organise le salon de la création, salle polyvalente
DU 16 AU 20 AVRIL :Centre aéré, le lapin a volé les oeufs : Alice mène l'enquête...
21 AVRIL :Concert de "Les gardiens du zoo", salle polyvalente
22 AVRIL :Élections présidentielles 1er tour
29 AVRIL :Concert vocal de l'A.T.S.O, salle polyvalente
30 AVRIL :Cérémonies officielles de la fête du travail (1er Mai), Mairie

MAI

06 MAI :Marche de la Gym, salle polyvalente
08 MAI :Élections présidentielles, 2^{ème} tour
08 MAI :Cérémonies officielles de l'Armistice du 8 mai 1945, Mairie

VŒUX DU MAIRE



Le 13 janvier, c'est dans une salle comble que le Maire Mr Gilles DESTREMONT, entouré du conseil municipal, a présenté ses vœux à la population d'Aumetz devant un public attentif et en présence de M. LIEBGOTT, Député de la circonscription, de Messieurs ALIVENTI et CASONI, Conseillers généraux, des Maires d'Audun-le-Tiche, de Rédange, de nombre d'élus des communes du canton et celles avoisinantes, ainsi que les représentants des

associations et corps constitués.

Notre Premier Magistrat a remercié l'ensemble du personnel communal administratif et technique, pour leurs efforts de tous les jours, ainsi que les enseignants et le personnel du multi-accueil.

Après avoir salué les nouveaux employés municipaux, il a tenu à dédier ses vœux à Mme TRIDANT et M. NERVIANINI disparus cette année.

Le Maire a également affirmé sa volonté d'urbanisation et d'embellissement de notre ville en énumérant les travaux réalisés, en cours, et futurs.

En évoquant un contexte politique morose sur fond de crise économique, Il a fortement encouragé le civisme de chacun lors des prochaines élections et a terminé son allocution en souhaitant à tous un Président de la République, le plus proche possible du peuple et de l'Humain...

C'est sur une note plus joyeuse que M. DESTREMONT a décerné les prix des Concours de fleurissement et d'illuminations avant d'inviter l'assistance à un vin d'honneur savoureux qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Sur les Registres d'Etat Civil :

Naissances

BELLAMY TIMÉO	LE 3 OCTOBRE 2011	À THIONVILLE
PICHA LINA	LE 17 OCTOBRE 2011	À ESCH-SUR-ALZETTE
VIANA DE ANDRADE CAROLINA	LE 26 OCTOBRE 2011	À ESCH-SUR-ALZETTE
AWLIK ARTHUR	LE 2 NOVEMBRE 2011	À BRIEY
BOBO NOLANN	LE 14 NOVEMBRE 2011	À THIONVILLE
BRITTEN ROBIN	LE 5 DÉCEMBRE 2011	À THIONVILLE
LÉGER LOUNA	LE 14 DÉCEMBRE 2011	À THIONVILLE
DOUAH ADAM	LE 16 JANVIER 2012	
THÉA, MARCELLE CORMERAIS	LE 31 JANVIER 2012	À BRIEY

Mariages

- SCHROEDER YANNICK ET AZEB LINDA LE 17 SEPTEMBRE 2011 À 15 HEURES

Décès

JULIETTE RENOIR, VEUVE ROLLIN À AUMETZ	LE 25 OCTOBRE 2011 À L'ÂGE DE 82 ANS
THÉRÈSE PULICE, ÉPOUSE FRIIO	LE 22 NOVEMBRE À L'ÂGE DE 89 ANS
GERMAINE METTEN, VEUVE KAISER	LE 26 DÉCEMBRE 2011 À L'ÂGE DE 87 ANS
NICOLAS CAYETANOT, À AUMETZ	LE 31 DÉCEMBRE 2011 À L'ÂGE DE 82 ANS
JEAN, FRANÇOIS NERVIANINI, À THIONVILLE	LE 4 JANVIER 2012 À L'ÂGE DE 59 ANS
CLAIRE GARAUDEL, VEUVE CHOTIN	LE 6 JANVIER 2012 À L'ÂGE DE 85 ANS
LOUISE, HÉLÈNE, ANNE, MARIE FABER, ÉPOUSE ALESSANDRI	LE 9 JANVIER 2012 À L'ÂGE DE 86 ANS
JEAN, HERVÉ, ROBERT STEVAN, À AUMETZ	LE 1 FÉVRIER 2012 À L'ÂGE DE 56 ANS
OTHILIA LEGENDRE, ÉPOUSE PROVELLI	LE 2 FÉVRIER 2012 À L'ÂGE DE 79 ANS



BONJOUR LA VIE !

Nous apprenons la naissance de Timéo au foyer d'Anaïs HANUS et Nicolas BELLAMY, domiciliés dans notre localité.

Timéo est l'arrière petit fils d'Arlette Omodei, adjointe au social et associations, mais il fait partie de la 5^{ème} génération maternelle, et sa trisaïeule réside à Audun-le-Tiche.

Félicitations aux parents, à toutes les générations, et vœux de prospérité au Bébé.

EURIDICE



La somme de **1082,39€** a été récoltée lors de la messe d'Euridice. La famille remercie les donateurs. Cette somme sera reversée à l'association "Gregory LEMARCHAL"



MAJORITÉ

La majorité municipale maintient le cap et poursuit la mise en œuvre du programme que vous avez choisi lors des élections municipales de 2008. Ainsi que beaucoup ont pu le constater, la rénovation de la salle polyvalente est terminée et nous réfléchissons à de nouvelles fonctionnalités au niveau de la scène pour que cette salle soit mieux adaptée à tous types de manifestations.

Cette année, nous allons finaliser les travaux de voirie et de parking autour de la Maison de l'Enfance, rénover la mairie, la totalité des sanitaires de l'école maternelle. L'assainissement et la réfection des rues (Trois-Moutiers, Hollande, Emile Zola) sont en cours. Le gros chantier qui nous attend est l'aménagement de la Place de l'Hôtel de ville afin d'en faire un lieu agréable de détente et de rassemblement lors des beaux jours.

Pour autant en ces temps de crise, l'équipe municipale est consciente de l'effort injuste et injustifié, imposé aux plus modestes par des dirigeants et des agences de notations à la solde des marchés financiers. Nous serons donc attentifs à ne pas augmenter les lourdes charges qui pèsent sur vous, dans le domaine des compétences qui relèvent de la municipalité.

L'équipe municipale entend rester ouverte et attentive aux suggestions, que vous Aumessoises et Aumessois pourriez formuler afin de les intégrer par l'intermédiaire des réunions de quartier dans ses projets.

OPPOSITION

Malgré un avenir incertain et plutôt sombre pour beaucoup, la liste «Aumetz différent» souhaite présenter tous ses vœux de bonne année et surtout de bonne santé à tous les habitants.

Nous vous rappelons aussi que nous sommes toujours présents et prêts à répondre aux sollicitations de chacune et chacun, même si nous ne mettons pas d'article dans chaque bulletin municipal.

Tout en ayant été marqués comme étant de «l'opposition», car nous nous sommes présentés sur une autre liste, notre politique est d'aller dans le sens du bien pour les habitants et pour la Commune. Dans ce sens, nous répondons toujours présents aux sollicitations de l'équipe municipale pour l'aide dans l'organisation des manifestations ou autres.

Si besoin, vous pouvez joindre Madame CHARY Marie-Paule au : 06.18.20.48.90 ou lui mettre un mot dans sa boîte aux lettres au : 11 rue Saint Martin à Aumetz. En cas d'absence, n'hésitez surtout pas à laisser un message avec vos coordonnées.

Création - Impression Régie Publicitaire
AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET TERRITORIALES

Agendas de poche et de bureau - Bulletins municipaux - Plans de ville
Guides pratiques et touristiques - Magazines cantonaux et intercommunaux
Mobiliers urbains d'information.

Z.I. SECTEUR C7 • ALLÉE DES INFORMATIENS • B.P. 75 • 06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX 2
TÉL. : 04 92 271 389 • FAX : 04 93 312 147
SITE WEB : www.mediapluscom.fr • E-MAIL : contact@mediapluscom.fr



→ Informer
→ Eduquer
→ Sensibiliser

Ensemble, agissons pour la protection de l'environnement et le développement durable.

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir

L'ECO-CITOYENNETE

Plus d'infos :
www.ecologie.gouv.fr